

éditorial

1971-2011...

En quarante années, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs Rives a renforcé sa présence et ses actions en faveur des milieux aquatiques.

Il est devenu SEVRAVAL en 2007 et cette dénomination le situe parfaitement à l'aval des rivières entre Clisson, Remouillé d'une part et Nantes Rezé, lieux de confluence avec la Loire d'autre part.

Précurseur dans le Département de Loire-Atlantique et sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise, le Syndicat a vu avec satisfaction le regain d'intérêt porté au fil du temps aux cours d'eau, véritables traits d'union entre les hommes et réservoirs de biodiversité pour les générations à venir.

A l'occasion de ce 40ème anniversaire, je salue le travail de mes prédécesseurs et je vous dis la fierté que j'éprouve à présider depuis 1995 SEVRAVAL.

Avec les 15 communes riveraines, notre action a pour objectif d'améliorer la qualité des milieux, d'embellir le paysage et les ouvrages, de permettre tous les usages autour de l'eau et de développer l'attachement à la rivière.

Une fois n'est pas coutume, SEVRAVAL se mire dans l'eau et les reflets renvoyés lui permettent de mesurer l'importance du chemin parcouru.

L'exposition conçue à cette occasion, mieux qu'une longue énumération, donnera à voir les réalisations et l'ambition de SEVRAVAL.

Ce bilan est un encouragement à poursuivre notre engagement pour la valorisation des vallées car les attentes des communes et de leurs habitants pour la qualité de leur cadre de vie sont autant de défis à relever pour les années à venir.

Je souhaite que la Sèvre et la Maine et leurs affluents poursuivent leurs cours et demeurent de véritables privilèges pour nos contemporains et les générations futures.

Laurent DEJOIE Président de SEVRAVAL

Un syndicat à l'aval du Bassin Ve	ersant 1	
La petite histoire de SEVRAVAL	2-3	
L'ancrage des projets sur le terr	ritoire 4-5	
La ripisylve : un trait d'union ent	tre terre et eau 6	
Som La préservation de la ripisylve :	des actions diverses et renouvelées 7	
La restauration des chaussées :	concilier patrimoine et nature	
La continuité écologique au cœu	ur du débat 10-12	2
La biodiversité, une richesse loc	cale à protéger	
SEVRAVAL vous invite au voyage	14-10	
SEVRAVAL dans le bassin versar	nt de la Sèvre Nantaise	



Un syndicat à l'aval du bassin versant

Un faisceau de rivières

La Sèvre Nantaise est le dernier grand affluent de la Loire. La Sèvre Nantaise, l'Ouin, la Moine, la Sanguèze et la Maine et les réseaux secondaires, portent à plus de 2 000 km le linéaire de rivières et de ruisseaux du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Son territoire d'environ 2 350 km² couvrent 134 communes, réparties sur quatre départements – les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique – et deux régions administratives – les Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

SEVRAVAL regroupe 15 communes situées en Loire-Atlantique





La petite histoire de SEVRAVAL,

Au début du 20ème siècle encore, riverains, agriculteurs, meuniers et mariniers aménageaient et entretenaient la rivière en raison de son rôle économique irremplaçable.

Depuis l'après-guerre, les modifications de l'économie rurale entraînent un abandon de l'entretien régulier de la Sèvre et de a Maine.

Dans le même temps, les fonctions récréatives et touristiques de nos rivières commencent à prédominer nécessitant des travaux de gestion et de mise en valeur.

Petite histoire

DE 1971...

Les premières réflexions ont émané dès décembre 1968 de la commission Tourisme de l'Association Communautaire de la Région Nantaise, qui a été à l'origine d'un projet d'aménagement concerté des rives.

En avril 1970, dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, l'Etat a confié à la ville de Nantes une mission d'études pour définir les options fondamentales des vallées de la Sèvre et de la Maine.

Dès cette date, le périmètre d'étude regroupe 14 communes qui ont créé, le 1er juin 1971, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs Rives (SIASMR).

Il s'est donné pour mission d'établir des plans d'aménagement, des études d'intérêt commun, de réaliser des équipements intercommunaux et de prendre toutes initiatives de nature à promouvoir le développement du tourisme et des activités de loisirs le long de la Sèvre et la Maine.

Dès 1978, le Syndicat acquiert la carrière de Pont Caffino sur les bords de la Maine, l'aménage en base de loisirs et l'ouvre au public en 1980.

A 2011...

SEVRAVAL intervient pour restaurer et entretenir les rivières, réhabiliter les ouvrages patrimoniaux et pour protéger la biodiversité. Il expérimente aussi des solutions permettant d'assurer la continuité écologique des cours d'eau, au plus près du territoire et de ses habitants.

Il appréhende les milieux aquatiques dans leur globalité en tenant compte des usages des rivières.

Un syndicat en constante évolution...

- 1er juin 1971 : création du syndicat à 14 communes
- 12 mars 1991 : le Syndicat fusionne avec le Syndicat pour l'aménagement touristique de la Maine.
- 16 mars 2007 : le périmètre de SEVRAVAL s'élargit à la commune de Saint-Hilaire-de-Clisson, soit 15 communes au total.
- 2007: le syndicat adopte une nouvelle dénomination « SEVRAVAL ».



Un développement de partenariats

- Avec le Département de Loire-Atlantique en 1992 sur la Sèvre navigable, dans le cadre d'un contrat vert et des contrats de territoires.
- Avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, structure qui porte le SAGE* « Sèvre Nantaise » approuvé en 2005 et en cours de révision.
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise est coordonateur du Contrat Régional de Bassin Versant 2008-2010 avec la Région des Pays de la Loire.
- Avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à l'initiative du SDAGE** 2010-2015 et des Contrats Restauration Entretien (CRE I : 2002-2006 et CRE II : 2008-2013).

Un lien avec les orientations du SDAGE

- Repenser les aménagements de cours d'eau
- Réduire les pollutions de toute nature
- Préserver les zones humides et la biodiversité
- Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs

du SAGE

- Sauvegarder l'eau potable
- Lutter contre les pollutions
- Gérer les ressources en eau
- Informer et sensibiliser
- Sauvegarder les équilibres biologiques
- Mieux vivre avec les crues
- Promouvoir la rivière



^{**} SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux



^{*} SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



L'ancrage des projets sur le territoire

Un syndicat précurseur...

Le cours d'eau est un monde complexe, en évolution permanente et dont toutes les composantes dépendent les unes des autres. Les communes qui se sont regroupées pour former le syndicat l'ont compris très tôt en 1971. 40 ans après, elles restent très attentives à la bonne santé de ces milieux vivants que constituent la Sèvre, la Maine et leurs affluents petits ou grands. Précurseur, le syndicat l'était au niveau du bassin versant de la Sèvre mais aussi en Loire-Atlantique en matière de restauration, d'entretien de rivière et de valorisation de sites dont la Base de Loisirs de Pont Caffino.

Son expérience allait par la suite susciter des émules puisqu'il a été progressivement rejoint sur le bassin de la Sèvre Nantaise par six autres syndicats de rivière et par beaucoup d'autres en Loire-Atlantique.

Solidaire...

Dès 1971, la solidarité Ville-Campagne s'est traduite dans les actes fondateurs : les trois communes urbaines de Nantes, Rezé et Vertou ont accepté de prendre à leur charge la majeure partie des dépenses du Syndicat.

Dans ce périmètre cohérent de la Sèvre aval, le travail se fait toujours en bonne intelligence quels que soient la taille et les moyens des communes. La règle « une commune/une voix » est de mise et les décisions sont prises dans le consensus après débat.

SEVRAVAL est en permanence à l'écoute et au service d'un territoire et d'une mosaïque d'acteurs dans une relation de grande proximité et de réactivité.

Dynamique...

Son dynamisme repose sur la capacité d'initiative des quinze élus et sur une équipe réduite composée d'un Technicien de Rivière mis à disposition par l'IIBSN et d'une assistance administrative et financière apportée par la Ville de Vertou.

SEVRAVAL a un rôle essentiel dans la définition des projets avec l'aide des bureaux d'études et dans leur montage financier avec les partenaires que sont le Département de Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Etat. Le Syndicat s'est donné une obligation d'efficacité à un coût toujours maîtrisé pour les quinze communes.



Depuis l'origine, SEVRAVAL est attaché à conduire des opérations sous sa propre maîtrise d'ouvrage. Le syndicat peut aussi confier la maitrise d'ouvrage d'une opération à une commune volontaire et dans d'autres cas réaliser des travaux ou des études pour le compte des communes membres. Il a développé au fil des années, une relation privilégiée avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise, garante de la cohérence des actions à l'échelle du Bassin Versant.

Évolutif...

Début 2007, le syndicat a évolué au niveau de son périmètre et de ses missions :

- au niveau géographique puisque le bassin versant est devenu le champ d'action pertinent au regard des objectifs de qualité de l'eau, au sein d'un nouveau périmètre étendu à Saint-Hilaire-de-Clisson.
- au niveau des missions qui concernent dorénavant les cours principaux mais aussi des ruisseaux comme La Margerie, l'Osée, le Chaintreau et la Bourdinière.

SEVRAVAL «ambassadeur des cours d'eau»

- SEVRAVAL privilégie les approches transversales en opérant la synthèse des attentes des élus, des usagers et des directives nationales ou européennes sur l'eau.
- Il est l'interlocuteur des associations et des riverains. Son rôle de médiateur de l'eau est à souligner.
- SEVRAVAL s'est fixé comme objectif d'accompagner l'évolution des milieux aquatiques en recherchant un équilibre durable entre les hommes, leurs activités et les richesses de ces milieux.





La ripisylve:

Un trait d'union entre terre et eau

La ripisylve est la formation végétale naturelle qui borde un cours d'eau ou un milieu humide.

Composition de la ripisylve

- La ripisylve présente une grande diversité floristique :
- •essences ligneuses à bois tendre comme les saules, les aulnes ou à bois dur comme les frênes, les chênes, les érables...
- •essences arbustives tels le cornouiller sanguin, l'aubépine...
- •plantes semi-aquatiques comme les iris...

Les rôles de la ripisylve

- Sur la qualité des eaux et la vie aquatique.
 - •L'ombrage du cours d'eau atténue le réchauffement et limite le développement des espèces envahissantes.
 - Elle filtre la pollution, piège les sédiments, élimine les nitrates et fixe les phosphates.
- Sur l'écoulement des eaux et la stabilité des berges.
 - Elle constitue un maillage de racines anti-érosion.
 - Elle est un frein au courant lors des crues.
 - Elle modèle le paysage, signale le cours d'eau et permet le développement d'activités récréatives.

Les menaces pour la ripisylve

- Le broutage des animaux
- L'absence de clôtures
- Le mangue d'entretien
- Une gestion trop intensive
- Le désherbage chimique









La préservation de la **ripisylve**, des actions diverses et renouvelées

SEVRAVAL conduit les actions suivantes pour une ripisylve en bon état.

Enlèvement sélectif des embâcles

Qu'est-ce qu'un embâcle naturel ? C'est un amoncellement de bois souvent constitué d'arbres déracinés et d'un enchevêtrement de branchages dans le lit d'un cours d'eau.

Les embâcles suivant leur dimension et leur position par rapport à l'écoulement de l'eau peuvent perturber le milieu aguatique.

Dans certains cas, s'ils sont bien ancrés ils peuvent aussi diversifier les écoulements et ralentir les crues.

En 2010, SEVRAVAL a procédé à un enlèvement sélectif des embâcles sur la Maine.

Restauration et entretien de la végétation

- La restauration et l'entretien de la végétation ont pour objet de diversifier les essences, les classes d'âge et leur répartition sur les rives.
- La restauration consiste à abattre de nombreux arbres morts et à enlever ceux qui sont tombés.

Les plantations et les protections de berge

- En l'absence de végétation, SEVRAVAL réalise des plantations d'essences locales pour accélérer la revégétalisation des berges.
- En cas de forte érosion, des travaux de génie végétal permettent de reconstituer la berge.

D'autres actions peuvent être mises en œuvre pour avoir une ripisylve en bon état

- La pose de clôture consiste à agir contre le piétinement de la végétation en place et favorise la protection des plantations. Parfois, la simple pose de clôtures permet la reprise spontanée de la végétation rivulaire.
- L'installation d'abreuvoirs de différents types selon les cas permet de canaliser l'accès aux berges par le bétail.

 L'abreuvoir doit être accompagné par la pose de clôtures.
- L'aménagement ou la création d'ouvrages de franchissement pour les bovins évite que ces derniers ne passent d'une rive à l'autre par le lit en détruisant le fond du cours d'eau et en mettant en suspension des particules.

Ces gués bien placés réduisent les risques sanitaires des troupeaux.



La restauration des chaussées : Concilier patrimoine et nature

Les chaussées – ouvrages hydrauliques construits en travers de la rivière – permettaient de retenir l'eau pour faire tourner une roue et produire de l'énergie pour les moulins à farine ou à papier...

Les moulins ont souvent disparu, d'autres ne sont plus en fonctionnement laissant les chaussées orphelines, tandis que les attentes en matière de reconquête de la qualité de l'eau se sont renforcées.

L'articulation entre continuité écologique et patrimoine bâti est nécessaire pour améliorer le fonctionnement de la rivière et pour mettre en valeur les sites patrimoniaux les plus remarquables : SEVRAVAL s'emploie à restaurer les chaussées du Pont de la Ville à Clisson et du Liveau à Gorges qui sont des éléments forts du patrimoine et du paysage.

Chaussée du Pont de la Ville à Clisson, restaurée en 2007

La chaussée du Pont de la Ville servait autrefois à l'alimentation de deux moulins situés de part et d'autre de l'ouvrage. Actuellement, les deux moulins ont disparu et la chaussée n'assure plus sa fonction hydraulique d'origine ; cependant le site est classé en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) au cœur du centre historique de la Ville de Clisson. La chaussée fait partie du paysage de la commune et apporte une continuité entre l'eau, le château et le Pont de la Ville.

Au-delà de la restauration, le Syndicat a équipé l'ouvrage d'une passe à poissons pour les brochets, anguilles et aloses....

témoignage

Lorsque nous avons été sollicités pour le projet de restauration de la chaussée du Pont de la Ville à Clisson, nous avions du mal à discerner le contenu de notre intervention, entourés d'ingénieurs et de techniciens hautement qualifiés en travaux fluviaux.

Au fur et à mesure de l'avancement des études, nous avons compris que notre apport se situait principalement dans la visualisation de l'objet restauré, de son intégration dans un paysage exceptionnel, dans la recherche du bon compromis entre technicité et esthétisme.

Chaque détail avait son importance pour une parfaite harmonie de l'ensemble. Et le résultat est là ; l'ouvrage soigneusement sculpté avec ses courbes onctueuses offre à la Ville de Clisson un paysage pur et d'une beauté insoupçonnable.

Certes, la nature a repris le dessus, l'eau déborde de nouveau majestueusement par-dessus la chaussée mais pour le reste, la mémoire collective ne s'effacera pas.

Patrick Chahla, architecte DPLG Maître d'œuvre associé



Chaussée du Liveau et de ses abords à Gorges restaurée en 2011

- Les moulins à farine du Liveau sont mentionnés pour la première fois en 1407.
 - Au XVIème siècle, ils appartiennent au manoir de la Bâtardière (rive gauche) et au Château de l'Oiselinière. En 1826, la Baronne Bertrand-Geslin décide de convertir le site en rive droite en moulin à papier et construit un séchoir à papier.
 - Aujourd'hui, le Liveau en rive gauche est en ruines tandis que le moulin et le séchoir à papier en rive droite ont été restaurés par la commune de Gorges.
- SEVRAVAL engage à son tour la restauration de la chaussée et de ses abords.

Le programme de travaux porte sur :

•la restauration de la chaussée avec la rivière de contournement, la mise en place d'une petite passerelle d'accès au site (pour les usagers : pêcheurs, canoëistes, randonneurs, écoles, pour l'entretien du site et la remise en état du vannage).

- •La mise en place d'une remontée à canoës-kayaks sur la chaussée.
- •La réhabilitation de la zone humide en rive gauche de la Sèvre, avec suppression de la peupleraie.
- •La mise en sécurité du moulin en ruine en rive gauche.
- Ce travail porté par le Syndicat a réuni autour de la table la commune, les riverains, les usagers (canoë, pêche, lycée Charles Péguy), les services de l'Etat, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise et l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents.
- La réhabilitation du vannage permettra la circulation des sédiments et une rivière de contournement favorisera le passage des poissons. L'ouvrage est conservé, les usages associés améliorés et son impact écologique atténué. L'ancienne peupleraie sera transformée en zone humide.
- Les actions réalisées sur la Sèvre par différentes structures compétentes dont l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents (ASNA) permettent de mieux connaître l'histoire et l'état actuel du fond de vallée aux niveaux juridique, patrimonial, sociologique et écologique. Des projets de territoire peuvent ainsi émerger et dessiner la rivière du XXIe siècle, un lieu en constante évolution.





La continuité écologique au cœur du débat

Vers un bon état des eaux

L'atteinte du bon état des eaux de nos rivières nécessite des mesures permettant le bon fonctionnement des milieux aquatiques dans leur globalité.

Les politiques menées depuis de nombreuses années ont conduit des acteurs essentiels comme les collectivités, les industriels, les agriculteurs à se mobiliser pour lutter contre les pollutions (gestion des eaux pluviales, traitement des eaux usées et réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires...).

Il s'agit maintenant de parvenir au bon état écologique des cours d'eau.





des habitats



Bonne qualité de l'eau



Qu'est-ce que la continuité écologique?

La continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri. C'est aussi le bon déroulement du transport naturel des sédiments de l'amont vers l'aval.



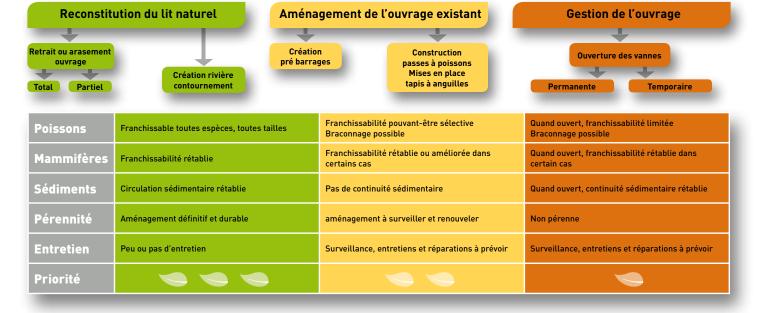


continuité écologique

Les ouvrages hydrauliques (chaussées de moulins, déversoirs, vannes) sont apparus sur les cours d'eau essentiellement afin d'utiliser la force motrice des rivières pour les moulins et usines.

Ces ouvrages ont fortement modifié le cours naturel des rivières et leur écoulement au fil du temps.

Aujourd'hui, les ouvrages servent à maintenir le niveau de l'eau principalement pour les activités de loisirs (navigation, pêche) ou agricoles (irrigation, abreuvement du bétail). Certains ouvrages n'ont plus aucune utilité et leur maintien suscite le débat.



Un choix de solutions

- Effacer une chaussée pour qu'elle ne constitue plus un obstacle.
 - Abaisser la hauteur de la chaussée ou ouvrir une brèche permanente.
 - Ouvrir les vannes pour le passage des sédiments.
 - Installer un dispositif de franchissement pour les poissons.
 - Laisser la chaussée s'effondrer naturellement

Les gains attendus

- Des rivières aux écoulements diversifiés, des habitats différenciés.
- La diminution des proliférations d'algues liées aux eaux stagnantes.
- Un milieu bien oxygéné, capable d'auto-épuration.
- Des températures plus homogènes d'amont en aval.
- Une réduction de l'évaporation.
- Des populations de poissons plus variées et de meilleure qualité.
- 🥏 Le paysage d'eau vive remplace la vue de l'eau stagnante.



SEVRAVAL PILOTE UNE ÉTUDE

SEVRAVAL a engagé pour ses ouvrages une réflexion en concertation avec les Elus, les usagers et les riverains afin de réduire l'impact des chaussées, de retrouver des rivières plus dynamiques, mieux oxygénées et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau.

SEVRAVAL expérimente une solution d'ouverture des vannes

A l'issue d'un diagnostic détaillé, SEVRAVAL teste grandeur nature entre 2010-2012 l'ouverture des vannes équipant les quatre chaussées.

Sur la Sèvre

- Au Pé de Vignard, l'expérimentation de la suppression de la vanne est poursuivie et les obstacles à l'écoulement de l'eau seront progressivement enlevés.
- •À la chaussée des Ronces, les trois vannes sont ouvertes.

Sur la Maine

- À la chaussée de la Trélitière, l'objectif est de dégager l'entrée du canal usinier du moulin.
- •À la chaussée des Tanneries, l'ancienne vanne en mauvais état a été supprimée.

SEVRAVAL procède au suivi de cette expérimentation c'est-à-dire :

- •Analyse de la ligne d'eau
- Compte rendu photographique, analyse géomorphologique, pré-diagnostic floristique
- •Suivi des paramètres liés à la qualité de l'eau.



SEVRAVAL garant d'une démarche concertée

Au préalable, tout programme d'intervention porté par le syndicat de rivière sur un ouvrage hydraulique fait l'objet de diagnostics, de concertation avec les acteurs locaux, de réorientations éventuelles et de validations.

L'expérimentation permettra de déterminer les actions les mieux adaptées à envisager, de lever les incertitudes et définir les mesures d'accompagnement qui permettront d'adoucir le changement sur le paysage, les usages et le milieu aquatique.

La biodiversité, une richesse locale à protéger

La biodiversité c'est l'ensemble des organismes vivants qui évoluent dans des écosystèmes où faune et flore interagissent l'une avec l'autre mais aussi avec leur environnement, l'eau, le soleil, les éléments minéraux.

Un patrimoine naturel riche à préserver mais des espèces menacées

- L'Angélique des Estuaires : une grande ombellifère en zone Natura 2000 menacée par l'activité humaine et l'érosion des berges.
- Le scirpe triquètre croît en lisière de berges. Il est menacé par le maintien d'un haut niveau d'eau et la mauvaise qualité des vases.
- La loutre de rivière est menacée par la disparition des haies et la diminution des poissons.

Un devoir de mobilisation : SEVRAVAL agit pour protéger ces espèces

- A Nantes, des espaces favorables à l'Angélique des Estuaires ont été recréés en stabilisant les berges tout en préservant le sentier pédestre très fréquenté.
- Le scirpe triquètre est réapparu ponctuellement à proximité de l'Angélique des Estuaires.
- La loutre de rivière : son existence est attestée sur la Maine grâce aux épreintes trouvées. Des berges sont peu entretenues ou plantées afin de préserver son habitat.
- SEVRAVAL stoppe aussi la perte de la biodiversité en luttant contre les espèces envahissantes souvent exotiques : Renouée du Japon, Jussie, Ragondins.







SEVRAVAL vous invite au voyage

Au sein d'une nature préservée, les rives naturelles ou aménagées des cours d'eau sont propices aux loisirs. SEVRAVAL contribue au développement de ces activités récréatives.

La navigation sur la Sèvre

La partie navigable de la Sèvre Nantaise longue de 21 km se situe entre le Pont de Monnières et le barrage mobile de Pont Rousseau à Nantes. A cette confluence, la Sèvre rencontre la Loire et ses eaux océanes.

Pour que la promenade fluviale permette de découvrir la Sèvre et sa nature généreuse, SEVRAVAL valorise la voie d'eau.

Des quais ont été restaurés à Beautour, le Chêne, la Cantrie, au port de la Haye-Fouassière et à Port Domino. SEVRAVAL s'efforce de restaurer à l'identique et avec les techniques anciennes ces ouvrages auxquels les habitants sont très attachés.

L'insertion paysagère de ces quais et cales est confiée à des architectes paysagistes qui essaient d'ouvrir la ville ou les villages sur la rivière.

En lien avec le Département de Loire-Atlantique, propriétaire de la voie navigable, SEVRAVAL anime aussi un comité d'usagers qui permet de faire vivre et connaître la Sèvre Nantaise.





Les haltes aux bords de l'eau et les piques-niques donnent de véritables airs de vacances.

C'est aussi un très bon moyen pour découvrir le patrimoine local : moulins, villages viticoles, sites naturels remarquables.

Quatre parcours sont proposés par l'Association de la Sèvre Nantaise et de ses Affluents (ASNA) :

🥏 Vertou-Nantes : 16 km

✓ Aigrefeuille sur Maine-Vertou : 15 km

Le Pallet-Vertou : 15 km ← Clisson-Le Pallet : 12 km

SEVRAVAL a réalisé des aménagements pour favoriser la pratique du canoë : passe à canoë à Pont-Caffino et à Clisson, zones d'embarquement au Pé de Vignard et au Liveau.

Les randonnées pédestres

La création de sentiers a été une entreprise de longue haleine, avec une importante phase de concertation pour définir les itinéraires avec les communes et établir des conventions avec les propriétaires. SEVRAVAL a été précurseur sur la Maine où un tracé continu conduisait de Pont-Caffino à Remouillé anticipant ainsi le GR de Pays. Aujourd'hui, le topoguide « La Sèvre Nantaise à pied » édité par l'A.S.N.A. donne toutes les clés pour découvrir les cadres de verdure où se dévoilent l'ambiance et le calme des rivières.

L'aménagement d'itinéraires de randonnée se poursuit avec notamment les sentiers d'interprétation à Vertou et dans la Vallée de Clisson qui permettent de parcourir un paysage, de découvrir un patrimoine et surtout « d'apprendre » la rivière. Sur la propriété de SEVRAVAL à Pont-Caffino, le circuit « pêche à la ligne » fait découvrir les « habitants » des rivières.

Les sites de pêche

La Sèvre Nantaise et la Maine sont des rivières bucoliques offrant de « bons coins de pêche » retirés et aménagés. Le pêcheur pratique son loisir à partir des berges ou en barque à la recherche de brochets, sandres, perches, carpes, anguilles.

SEVRAVAL a suscité en lien avec l'ASNA la mise en place de pontons de pêche à Rezé, Vertou, la Haye Fouassière et Clisson, choisis pour leur qualité piscicole et paysagère, leur accessibilité et leur proximité avec un sentier de randonnée ou une piste cyclable ; souvent, une aire de pique-nique complète l'incitation à sortir en famille.

SEVRAVAL, propriétaire de la Base de Loisirs de Pont-Caffino, a concédé en 2002 à l'association de pêche « La Gaule Nantaise » ses droits de pêche sur les deux rives.





SEVRAVAL:

Un syndicat dans le





Hôtel de ville - B.P.2319 - 44123 Vertou Cedex Tél.02 40 34 76 05 - Fax 02 40 34 91 45

intercom@mairie-vertou.fr

Directeur de la publication : Laurent DEJOIE Rédaction : Odile PLUCHON - Marie-Andrée RASCOUET Secrétariat de rédaction : Véronique BUREAU Coordination : Hélène FERER

Remerciements : Cette brochure a été réalisée avec le concours et le soutien de l'I.I.B.S.N, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire

Ce document est téléchargeable sur le site de la Sèvre Nantaise http://www.sevre-nantaise.com/qui-sommes-nous/syndicat-sevraval

Crédit photos : Biotope, F.D.G.D.O.N, I.I.B.S.N, Jean-Pierre Le BOSSE, N.G.A, Louis-Marie PREAU, Sébastien RENOU, SEGI, SEVRAVAL, Franck SIMONNET, Frédéric SIMONNET, Damien LEJAS, Ville de Clisson, Ville de VERTOU.





